



Enquête annuelle de branche exploitation forestière

Le bois énergie représente la moitié du bois récolté en 2018 dans les Hauts-de-France

D'après le dernier inventaire forestier, la forêt couvre 431 milliers d'hectares en Hauts-de-France, soit 13 % de la surface régionale et à peine 3 % de la surface boisée française. L'Aisne et l'Oise sont deux fois plus boisés que les trois autres départements. Les forêts

privées occupent les trois quarts des surfaces boisées de la région comme pour l'ensemble du territoire national. Les feuillus, principalement des chênes, frênes, hêtres et peupliers, constituent 90 % des essences forestières présentes dans la région.

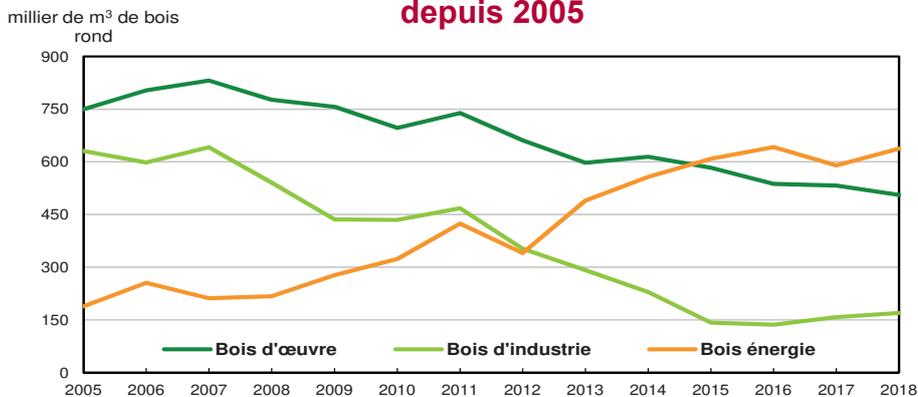
Récolte de bois en Hauts-de-France en 2018 selon le département de récolte

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Région	France métropolitaine
Récolte totale de bois	504,7	257,9	329,0	130,7	91,5	1 313,7	38 893,6
Bois d'œuvre	194,5	75,3	134,8	59,6	41,6	505,8	20 042,1
Grumes de feuillus	181,2	72,1	131,0	43,3	32,4	460,0	5 443,1
dont chênes	45,8	24,0	61,9	8,0	9,4	149,0	2 392,2
dont hêtres	39,3	9,1	25,0	4,7	11,0	89,1	1 041,5
dont feuillus précieux (merisiers, frênes, érables, etc.)	28,0	13,2	9,3	13,9	2,2	66,5	251,7
dont peuplier	51,2	20,3	25,7	15,7	8,2	121,2	1 455,9
Grumes de conifères	13,3	3,2	3,9	16,4	9,1	45,8	14 599,0
Bois d'industrie	101,4	32,5	22,5	3,1	10,4	169,9	10 339,6
Bois énergie	208,8	150,1	171,6	68,0	39,5	638,1	8 511,8

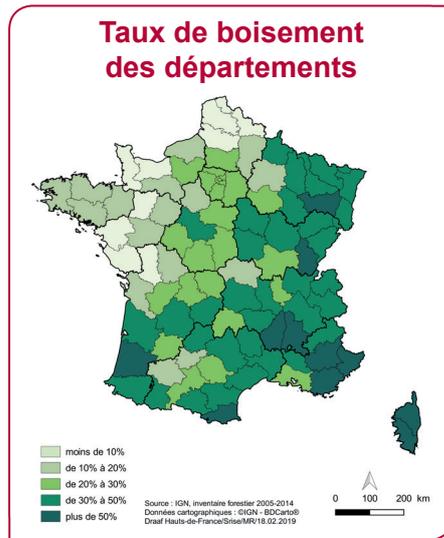
En millier de m³ de bois rond

Source : Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières 2018

La récolte de bois selon l'usage en Hauts-de-France depuis 2005



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières



La forêt contribue à la lutte contre le changement climatique via la réduction des gaz à effet de serre. Elle joue un rôle d'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau, de prévention de l'érosion des sols. Elle est source de nourriture et d'habitat pour les animaux. Elle fournit également à la région la matière première de plusieurs branches d'activité : le bois énergie (pour 49 %), le bois d'œuvre (38 %) et le bois d'industrie (13 %).

En 2018, 1,3 million de m³ de bois rond ont été récoltés dans la région par les exploitants forestiers (3,4 % de la récolte nationale), un peu plus qu'en 2017. La récolte de bois énergie continue d'augmenter (+8 % en un an). Elle a triplé depuis dix ans, pour mieux approvisionner les grandes installations de cogénération et les chaufferies situées en Hauts-de-France et dans les régions voisines. Le volume de bois coupé pour l'industrie se stabilise depuis 2015, alors qu'il avait fortement baissé les années précédentes. La quantité de grumes est la seule à reculer par rapport à 2017 (-5 %). Les essences les plus récoltées pour le bois d'œuvre sont le peuplier, le chêne et le hêtre. Les conifères ne représentent que 9 % du volume.

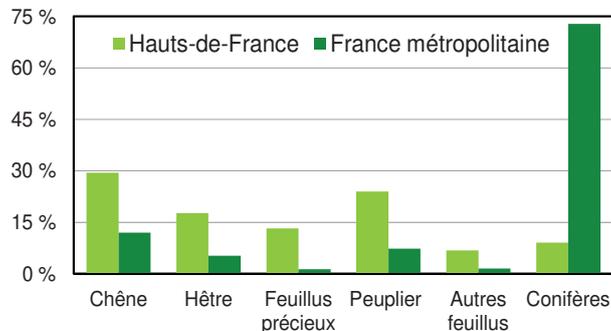


Agreste :
la statistique
agricole



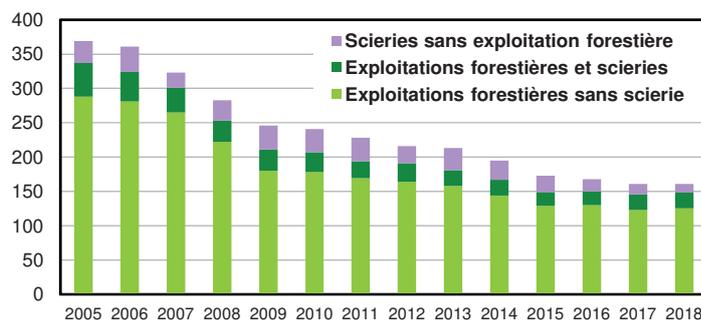
Le volume de bois scié en 2018 par les entreprises implantées en Hauts-de-France représente 105 milliers de m³ et baisse de 4 % par rapport à 2017. Le niveau national est stable.

La récolte de bois d'œuvre par essence en 2018



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières et scieries 2018

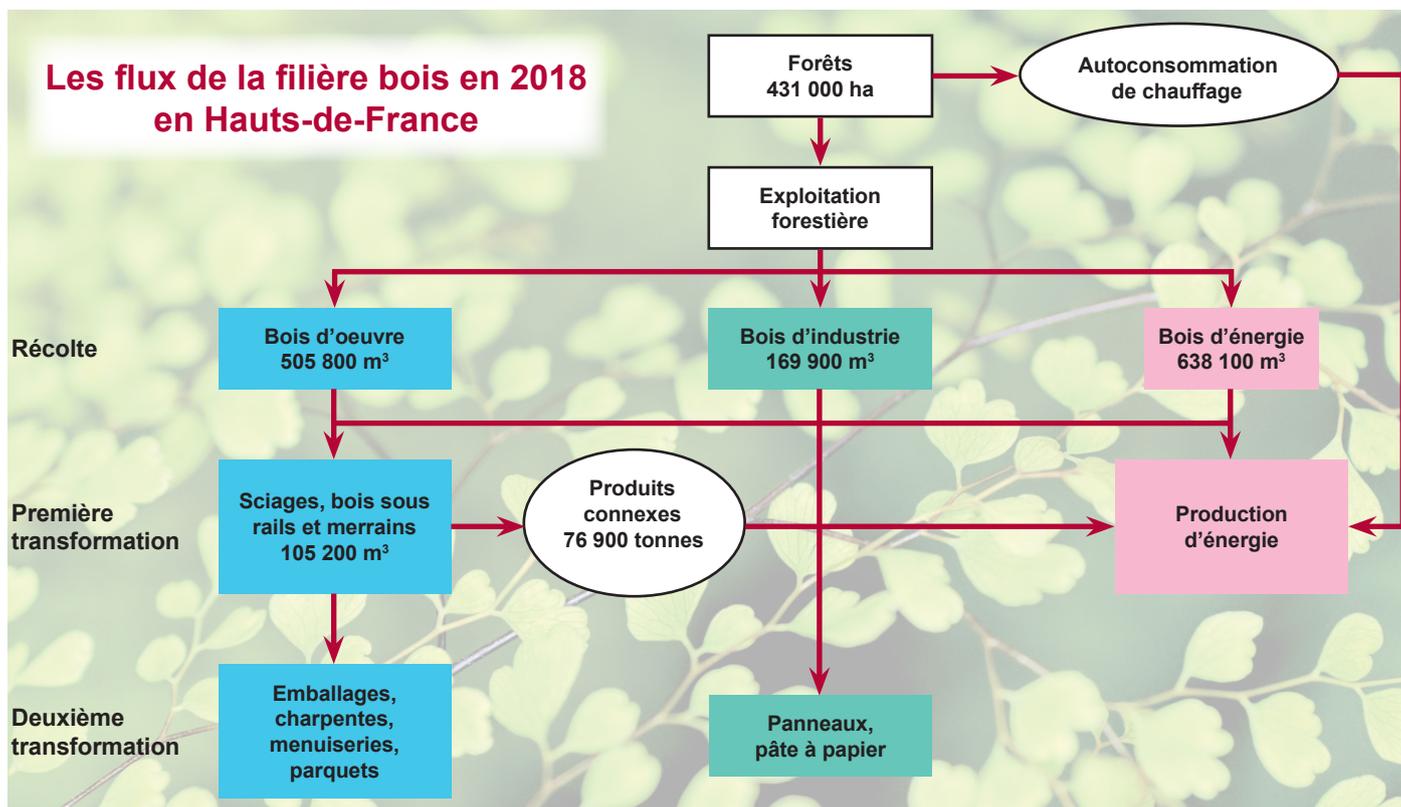
Évolution du nombre d'exploitations forestières et scieries en Hauts-de-France



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières et scieries

En 2018, 161 entreprises ayant leur siège dans la région Hauts-de-France ont une activité d'exploitation forestière et/ou de sciage. Trente-six d'entre elles exercent une activité de sciage. Le nombre d'entreprises forestières et/ou scieries a été divisé par deux dans la région en dix ans.

Les flux de la filière bois en 2018 en Hauts-de-France



Sources :

■ L'enquête de branche exploitation forestière, réalisée auprès d'entreprises et de propriétaires forestiers qui vendent leurs bois abattus (code activité NAF 02.20Z), vise à connaître le volume récolté et vendu dans l'année (hors autoconsommation).

■ L'enquête de branche sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois est réalisée auprès des producteurs de sciages, merrains, bois sous rails, lames de bois pour parquets, terrasses, lambris et bardages, moules, baguettes, panneaux pour parquets, fibre de

bois, laine de bois, farine de bois, bois injectés ou imprégnés (code NAF 16.10A et une partie des codes NAF 16.10B, 16.22Z et 16.24Z). Elle vise à déterminer le volume de sciages produits en France et la quantité de produits connexes générés par ces activités.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr



■ Directeur Régional : Luc MAURER
 ■ Directrice de la publication : Émilie HENNEBOIS
 ■ Rédactrice en Chef : Anne EVRARD

■ Composition : Cathy DESRIVIERRE
 ■ Cartographie : Maxime ROUSSEL
 ■ Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2019

■ ISSN 2610-4369